



**A**ssociation  
**d**es **D**iabétiques  
**d**u **D**auphiné

Association n°0381011796

N° Siret : 4080 58915 00021

**A**ssociation des **D**iabétiques du **D**auphiné  
CHU de Grenoble - Pavillon E - BP 217 - 38043 GRENOBLE Cedex 9

**Assemblée Générale Ordinaire du 19 février 2011**  
Maison des Associations de Grenoble Salle de conférence

## **COMPTE – RENDU**

L'an deux mille onze, le dix neuf février à dix heures, les membres de l'Association des Diabétiques du Dauphiné, se sont réunis à la Maison des Associations de Grenoble sur convocation de la Présidente et du Vice-président en date du vingt deux janvier deux mille onze.

L'assemblée est présidée par Mme Aimée DEBARD en sa qualité de membre du conseil d'administration. Le secrétariat est assuré par Mme Patricia ANTOINE. Les deux scrutateurs sont Mr Rolland CHAVALLIER et Mr Salvator CIMMINO.

La présidente constate cent membres sont présents ou représentés et déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Puis la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport moral et d'activités 2010 par la Présidente de l'association
- Rapport financier de l'exercice 2010 par la trésorière
- Affaires diverses
- Renouvellement du conseil d'administration : élection des candidats.

Madame Annie PESNELLE, présidente de l'association présente son rapport moral et d'activités sous forme d'un diaporama et récapitule les actions qui ont été menées durant l'année 2010. Elle informe alors de sa démission du conseil d'administration et qu'elle ne se représentera pas pour un nouveau mandat.

La présidente de l'assemblée ouvre alors le débat, plusieurs questions sont posées à la présidente de l'association sur l'annulation de certaines activités et sur le manque de transparence de sa gestion de l'association et du conseil d'administration. Puis plus personne ne demandant la parole, la présidente de l'assemblée ouvre le scrutin pour la première résolution. L'assemblée décide que le scrutin des approbations des rapports se fera à mains levées.

**Première résolution** : le rapport moral et d'activités est rejeté, sur 53 votants, 3 abstentions, 32 contre et 18 pour.

La présidente de l'assemblée donne la parole à la trésorière Mademoiselle Christine BEGUIER qui présente son rapport financier de l'année 2010 sous forme de diaporama. Sont présentés le compte de résultat de l'année 2010 qui ressort en excédent, sont présentés ensuite deux tableaux explicatifs qui donnent les détails des recettes et des dépenses. La trésorière présente ensuite le bilan au 31 décembre 2010 et elle donne lecture de son rapport de gestion.

La présidente de l'assemblée ouvre alors le débat, plusieurs questions sont posées à la présidente de l'association. Puis plus personne ne demandant la parole, la présidente de l'assemblée ouvre le scrutin pour la deuxième résolution.

**Deuxième résolution** : Le rapport financier est approuvé, sur 53 votants, 5 abstentions, 0 contre et 48 pour.

Puis la présidente de l'assemblée donne la parole aux personnes invitées à l'assemblée générale.

Madame Mauricette DUPONT vice-présidente de l'Association Française des Diabétiques intervient pour rappeler les objectifs de l'AFD dont l'ADD est membre.

Puis Monsieur Jacques BOISSINOT trésorier adjoint de l'Association Française des Diabétiques intervient également sur les sujets financiers propres aux associations et aux règles de transparence.

Monsieur Serge Halimi président du conseil scientifique de l'ADD intervient à son tour pour remercier Madame Annie PESNELLE du travail qu'elle a accompli et de son interrogation sur la suite de son implication avec l'ADD.

La présidente de l'assemblée rappelle qu'il y a 8 postes au conseil d'administration à pourvoir et ouvre le scrutin à bulletins secrets. Chaque votant dispose d'un bulletin de vote comportant 14 noms qu'il peut panacher en ne laissant que 8 noms.

Après le scrutin et le dépouillement les candidats élus sont :

EDOUARD Marie-Odile	71 voix	GARCIN Frédéric	65 voix
MANZATI Célestina	70 voix	TRAN Patrick	64 voix
MOULIN Béatrice	67 voix	CASALIS Noémie-Suzanna	63 voix
BEGUIER Christine	65 voix	LEMASSON Karine	62 voix

Rappel des 12 membres du conseil d'administration élus à l'ouverture de l'assemblée générale :

ANTOINE Patricia – BEGUIER Rosine – BLONDE Michel – COLLOMB Roger (vice-président d'honneur) – DEBARD Aimée – DUMAS Nathalie – GARNIER Yves – GUEZET Bernard – JEAN Armand – MOREL Marc – ROULLET Catherine – RUET Hélène.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 30.

Il a été dressé procès-verbal de cette assemblée générale signé par Mme Aimée DEBARD présidente, Patricia ANTOINE secrétaire et Salvator CIMMINO scrutateur.

**Conseil d'administration du 19 février 2011**  
**Maison des Associations de Grenoble salle 112**

**COMPTE – RENDU**

Le conseil d'administration de l'association des Diabétiques du Dauphiné s'est réuni à 17 heures à la Maison des Associations de Grenoble salle 112 sous la présidence de son doyen d'âge Monsieur Armand JEAN.

Sont présents : Armand JEAN – BEGUIER Christine – BEGUIER Rosine – CASALIS Noémie-Suzanna – DEBARD Aimée – EDOUARD Marie-Odile – GARCIN Frédéric – GARNIER Yves – GUEZET Bernard – MOREL Marc - MOULIN Béatrice – ROULLET Catherine – RUET Hélène.

Sont absents représentés : BLONDE Michel pouvoir est donné à Marc MOREL  
MANZATI Célestina pouvoir est donné à Rosine BEGUIER

Sont absents : Patricia ANTOINE – COLLOMB Roger – DUMAS Nathalie – LEMASSON Karine

Le président constate que le quorum étant atteint et que le conseil d'administration peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est l'élection du bureau.

Le président demande si le scrutin peut se faire à main levée mais que si un seul des participants demande le scrutin secret celui-ci sera obligatoirement adopté. Personne ne demandant le scrutin secret, le bureau sera donc élu à main levée.

Le Président demande s'il y a un candidat pour le poste de président. Marc MOREL est le seul à être candidat, il est élu à l'unanimité.

Le Président demande s'il y a un candidat pour le poste de vice-président. Bernard GUEZET est le seul à être candidat, il est élu à l'unanimité.

Le Président demande s'il y a un candidat pour le poste de trésorier. Christine BEGUIER est la seule à être candidate, elle est élue à l'unanimité.

Le Président demande s'il y a des candidats pour les postes de secrétaires. Hélène RUET et Noémie-Suzanna CASALIS sont les deux seules à être candidates, elles sont élues à l'unanimité.

Armand JEAN déclare le bureau élu valablement et cède la parole au nouveau président.

Marc MOREL remercie le conseil d'administration de sa confiance et s'engage pour un fonctionnement démocratique de la nouvelle équipe ainsi constituée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

Il a été dressé procès-verbal de conseil d'administration signé par Mr Marc MOREL président, et Mme Hélène RUET secrétaire.

Le Président

Marc MOREL